

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	02.11.2014	16:34	14.156	DDTE	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Erica Di Nicola, Baptiste Hunkeler, Patrick Bourquin

Titre: H10: Comment résoudre les problèmes de mobilité sur l'axe Vauseyon - Corcelles-Cormondrèche?

Contenu:

L'article intitulé "L'évitement de Peseux encore repoussé" paru le 26 août 2014 dans *L'Express-L'Impartial* annonce que la réalisation d'une étude sur la H10 n'est plus une priorité, alors qu'un montant était inscrit dans le plan de législature du Conseil d'Etat.

Le groupe socialiste se questionne sur ce changement de cap.

Développement:

Depuis de nombreuses années, la forte fréquentation pendulaire de cet axe provoque des nuisances sonores, de la pollution, des engorgements pour les transports publics, des dangers pour les adeptes de mobilité douce et certainement un problème d'accès pour les services d'urgence aux heures de pointe. Malgré cela et malgré les contacts entretenus avec les communes concernées, l'article du 26 août 2014 paru dans *L'Express-L'impartial* annonce que les réflexions autour de cet axe ne sont plus une priorité pour le Conseil d'Etat et qu'une étude n'est plus à l'ordre du jour, alors qu'un montant était spécifiquement inscrit dans le plan de législature du Conseil d'Etat adopté il y a à peine quelques mois.

A partir de cette information parue dans la presse, le groupe socialiste souhaite connaître la position du Conseil d'Etat par rapport à cette situation insatisfaisante pour tous les usagers de la H10 et les riverains de cet axe.

En outre, la communauté urbaine du Littoral s'est engagée à établir un plan directeur régional, dans lequel la mobilité et l'urbanisation sont des volets prioritaires. Sans une vision claire de l'avenir de cette partie de la H10, il est difficile de prévoir une planification cohérente pour les 15 prochaines années.

Nous vous remercions de répondre aux questions suivantes:

1. Pourquoi les communes concernées n'ont pas été averties de ce revirement de situation?
2. Est-ce que cette décision est prise pour l'ensemble du tracé (Vauseyon à Corcelles-Cormondrèche)?
3. Une somme d'argent importante a été engagée pour la pré-étude qui consistait à effectuer les sondages et une analyse des usages des automobilistes. Après avoir récolté de nombreuses données de base et après avoir fait un premier diagnostic permettant de poursuivre la réflexion, est-il logique d'abandonner ou de suspendre les travaux qui ont été initiés?
4. Quelles autres solutions crédibles, par la mobilité douce, peuvent être mises en place pour désengorger cet axe routier? Un projet de report modal a-t-il été envisagé?
5. Une réduction de la vitesse de circulation sur l'H10 de 50 km/h à 30h km/h a-t-elle été étudiée ou d'autres mesures simples qui peuvent être mises en place rapidement?
6. Comment le Conseil d'Etat peut-il demander une densification des zones urbanisées le long de cet axe sans solutionner les problèmes d'accès?

L'urgence est demandée: oui ☐ non ☒

L'urgence est demandée: oui ☐ non ☒

L'urgence est demandée: oui ☐ non ☒

[illegible]

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER